

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 12-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/03/2018
Présents	14
Absents	9
Procurations	4
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du vingt-et-un mars deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-sept mars deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, CAZANAVE Véronique, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : DILLON Valérie à Nicole QUILLIEN, CATALA Fabien à Pierre GARCIA, JOLIBERT Marie-Christine à Claudine SARRAIL, ESCANDE Jacques à Christian CIBIEL,

Absents : DILLON Valérie, CATALA Fabien, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Affectation du résultat 2017

- ✓ Après avoir entendu le compte administratif 2017,
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017,
- ✓ Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants, exprimés en euros :

	Résultat CA 2016	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2017	RAR	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat (besoin de financement)
INVESTISSEMENT	-214 921,17 €		165 787,63 €	820 615,73 € 324 174,15€	-496 441,58 €	-545 575,12 €
FONCTIONNEMENT	1 003 292,85 €	-141 828,74 €	260 271,57 €			1 121 735,68 €

- ✓ Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré,

- **Décide d'affecter le résultat comme suit :**

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2017	1 121 735.68
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	545 575,12
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (C/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	576 160,56
Total affecté au C/1068	545 575,12

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Nicole QUILLIEN

